

Synthèse des résultats de l'étude préalable à la mise en œuvre du réseau rural bourguignon Novembre 2007

Sommaire :

I : Le contexte	2
II : Une première phase essentielle : le recensement de 274 structures, acteurs du monde rural	3
III : Une phase d'enquêtes en deux étapes	3
III.1 : Un questionnaire envoyé aux structures recensées :	3
III.2 : Des entretiens auprès de 30 personnes ressources :	3
IV : Les réactions des acteurs locaux sur la construction du réseau rural régional	4
IV.1 : Les conditions de la mise en réseau.....	4
IV.1.1 : <i>Donner des objectifs lisibles au réseau</i> :	4
IV.1.2 : <i>L'animation : pilier de la dynamique du réseau</i> :	4
IV.1.3 : <i>Un réseau à l'écoute du local</i> :	4
IV.1.4 : <i>Des membres du réseau acteurs</i> :	5
IV.1.5 : <i>Un réseau opérationnel</i> :	5
IV.2 : Les attentes principales des acteurs	5
IV.3 : La pertinence de l'échelle régionale	6
IV.4 : Des propositions de thématiques	6
IV.5 : Les pistes pour le réseau rural bourguignon	7
IV.5.1 : <i>Les facteurs à prendre en compte</i> :	7
IV.5.2 : <i>Les propositions d'architecture et de fonctionnement du réseau rural régional</i> :	7
V : Les suites de l'étude : proposer un fonctionnement et une organisation du réseau rural bourguignon	8

I : Le contexte

La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) (mission développement rural FEADER) et le service aménagement du territoire et habitat (SATH) du Conseil Régional de Bourgogne (CRB) ont décidé d'engager ensemble et de cofinancer une réflexion sur la mise en place du réseau rural régional (RRR) en Bourgogne.

Cette étude a été confiée à un stagiaire encadré par la DRAF, le Conseil régional, ainsi qu'une structure de recherche présente à Dijon, le Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER).

Les objectifs de cette étude sont de :

1. Identifier les acteurs et réseaux du développement rural bourguignon en les caractérisant ;
2. Recueillir les attentes des acteurs vis-à-vis du réseau ;
3. Définir les modalités concrètes d'organisation et de fonctionnement du réseau rural régional.

Cette étude a été conduite du 1^{er} avril au 30 septembre 2007 par Jérémy LE MAUX, élève-ingénieur à l'ENITA de Clermont-Ferrand. Le stage s'est effectué avec l'appui d'un comité de pilotage, dont les objectifs sont :

1. D'encadrer les travaux du stagiaire chargé de la réalisation de l'étude préalable ;
2. De valoriser les résultats du stage pour la constitution effective du réseau régional ;
3. De réfléchir et proposer une architecture du réseau et définir un plan d'action.

Le comité de pilotage se compose de la DRAF, du Conseil Régional, du CESAER, du SGAR et du CNASEA.

La méthodologie mise en œuvre lors de l'étude peut se décliner en cinq grandes étapes :

1. le recensement des acteurs locaux ruraux ;
2. la réalisation d'un questionnaire ;
3. l'organisation d'entretiens ;
4. le traitement des réponses et analyse ;
5. les préconisations et éléments de réflexion.

II : Une première phase essentielle : le recensement de 274 structures, acteurs du monde rural

Il a été au préalable important de bien identifier les acteurs à recenser pour la mise en place du réseau rural. Cette phase de recensement a permis de cibler les acteurs que nous voulons solliciter pour la réflexion sur le RRR, à travers la phase d'enquêtes. Elle a également permis de créer une base de données des coordonnées mail de toutes les structures recensées dans le cadre de l'étude.

Au total, 274 structures ont été recensées. Celles-ci ont a minima une dimension départementale. Les structures infra départementales sont exclues, exceptées les structures territoriales et les structures locales impliquées à une échelle plus importante, ou n'ayant pas de représentation départementale ou régionale, et qui peuvent apporter un plus à l'étude. Il sera possible par la suite de prendre plus en compte des acteurs locaux dans le réseau régional.

III : Une phase d'enquêtes en deux étapes

Les enquêtes permettent de favoriser la concertation avec les acteurs locaux pour la construction du RRR. Ce réseau leur est destiné, il faut par conséquent qu'il puisse répondre, non seulement aux attentes européennes, mais également aux besoins et attentes exprimés au niveau local. Pour cela, la phase d'enquêtes présente deux étapes :

- une première étape basée sur l'envoi d'un questionnaire qui vise un public assez large ;
- une seconde étape basée sur des enquêtes orales, physiques ou téléphoniques, qui visent des personnes ressources, représentantes de l'ensemble des activités et des acteurs du développement rural bourguignon.

III.1 : Un questionnaire envoyé aux structures recensées :

Ce questionnaire vise les structures recensées préalablement. Ses deux principaux objectifs sont :

- d'identifier les réseaux (formels et informels) à travers ces structures ;
- de recueillir les avis et attentes de ces structures sur le réseau rural régional.

Les questions posées sont ouvertes, laissant la liberté des réponses aux acteurs. Le questionnaire permet d'une part de mieux connaître les structures (leurs objectifs, mode de fonctionnement), et de savoir d'autre part comment elles se positionnent vis-à-vis des réseaux : leur point de vue, leurs attentes, et éventuellement leurs propositions sur la mise en place du RRR et ses actions.

L'objectif secondaire est de communiquer l'étude envers toutes les structures recensées, impliquées dans le développement rural. Une lettre explicative a été jointe au questionnaire afin de bien expliquer le contexte et la démarche de l'étude.

Ainsi, 61 réponses ont été retournées, soit un taux de retour de 22,3%. (*Voir annexe 1*)

III.2 : Des entretiens auprès de 30 personnes ressources :

Une trentaine de personnes a été sollicitée dans le cadre des entretiens. Ces personnes sont des personnes ressources qui représentent de façon la plus équilibrée possible tous les secteurs identifiés, ainsi que tous les différents types d'acteurs (associatifs, socioprofessionnels, institutionnels,...) jouant un rôle dans le développement du monde rural.

Pour ces entretiens, une priorité a été également donnée à ceux qui ont un discours sur le territoire et aux structures qui doivent être obligatoirement interrogées pour des raisons politiques.

Parmi ceux rencontrés, certains n'avaient pas encore répondu au questionnaire, l'entretien a alors été l'occasion de revenir sur celui-ci.

Les réponses des structures au questionnaire ont pu être confrontées auprès des personnes interrogées qui peuvent représenter ces structures.

IV : Les réactions des acteurs locaux sur la construction du réseau rural régional

Voici les principaux points qui ont été ressorti suite au traitement des réponses collectées à travers les questionnaires retournés et les entretiens menés.

IV.1 : Les conditions de la mise en réseau

La question de la mise en réseau de ces différents acteurs peut se poser. Certains points ne sont pas à négliger pour la construction du RRR. Voici quelques éléments qui ont été évoqués par l'ensemble des acteurs ayant répondu aux enquêtes quant à la construction d'un réseau. (*Voir annexe 2*)

IV.1.1 : Donner des objectifs lisibles au réseau :

Bien que la demande du réseau rural vienne de l'UE, un réseau ne peut pas se créer sans but précis : *« le réseau ne se décrète pas, il n'est pas une fin en soi » ; « On ne fait pas un réseau pour faire un réseau »*. Il se crée et vit autour d'un but commun, un système de valeurs, un projet. L'organisation en réseau répond toujours à un besoin non satisfait par d'autres formes d'organisations, en raison d'une situation qui s'est complexifiée. C'est cette réponse à ce besoin qui constitue un intérêt pour les acteurs au réseau.

Chaque membre du réseau a ses propres intérêts, ses propres enjeux. L'ensemble des enjeux individuels doivent pouvoir être pris en compte autour d'un enjeu global du réseau : *« Il ne faut pas seulement voir l'intérêt personnel, mais aussi regrouper des intérêts personnels qui deviennent un projet général. » ; « Un réseau doit apporter une plus value par rapport à la somme des acteurs. »*

IV.1.2 : L'animation : pilier de la dynamique du réseau :

L'animation fait partie intégrante de l'organisation du RRR. Elle a été identifiée comme étant la première condition indispensable au bon fonctionnement du réseau d'après les réponses portées au questionnaire. 25,5% des questionnaires retournés citent l'animation comme étant une condition pour que le réseau fonctionne.

Le rôle donné à l'animation par les acteurs est très central dans la vie du réseau d'une part, et dans la dynamique de celui-ci, d'autre part : *« L'animateur a un rôle de secrétariat, de gestion et d'animation des réunions, suivant ce qui sera dit ou fait », « L'animateur est là pour structurer et impulser le réseau » ; « Il faut une personne centrale pour tout »*. Il doit faire preuve de nombreuses qualités : *« L'animateur doit avoir une capacité d'analyse, d'écoute, de synthèse, de compréhension, et une connaissance de méthodologie de projets »*.

Cette animation doit être neutre, légitime aux yeux des copilotes et des membres du réseau, et visible. Elle doit également avoir une certaine autonomie vis-à-vis des copilotes.

IV.1.3 : Un réseau à l'écoute du local :

Le réseau doit être au plus proche de ses membres, être à l'écoute de leurs compétences, de leurs difficultés et de leurs besoins : *« Il faut aller sur la compétence des gens et non plus seulement sur les connaissances, le côté relationnel est important. »*. Les réunions du réseau peuvent s'organiser sur tout l'espace rural bourguignon, pour être réellement sur le terrain : *« L'assemblée du réseau peut être décentralisé (sur les territoires) ; cela permettra la connaissance des territoires »*.

Le réseau doit également prendre en compte les contraintes des acteurs qui ont déjà leurs propres missions. Participer au RRR ne doit pas être trop lourd pour ces membres, en termes de temps et d'argent. Il doit également prendre en compte les déplacements que cela implique, surtout pour la Bourgogne qui recouvre un espace vaste et où les grands axes de communication sont en périphérie de la région.

IV.1.4 : Des membres du réseau acteurs :

L'approche ascendante doit être valorisée. Pour qu'un réseau fonctionne, les membres doivent être contributifs et cela demande du temps : *« Pour que le réseau fonctionne, il faut que les gens apportent quelque chose. Tout le monde doit apporter à chacun »* ; *« Il faut être acteur du réseau »*.

IV.1.5 : Un réseau opérationnel :

La production est une activité clé pour mobiliser le réseau : *« Il ne faut pas d'un réseau où on ne fait juste que discuter. »*

IV.2 : Les attentes principales des acteurs

La lecture des réponses illustre la diversité des visions des acteurs quant au RRR. En effet, le rôle donné à celui-ci est variable. Il peut se cantonner à avoir un rôle d'échanges entre les acteurs : *« Son rôle sera surtout sur l'échange d'information et d'expériences, et sur l'échange sur les méthodes de travail. »*, ou bien il peut aller au-delà, de la force de propositions : *« Le réseau doit aller jusqu'au rôle de proposition. »*, jusqu'à la concrétisation de projets : *« Le réseau doit être le moteur d'actions concrètes avec des résultats publics et un suivi (évaluation) avec les moyens de réajuster si certaines choses ne fonctionnent pas. »*

Le réseau doit, dans tous les cas, avoir un rôle de catalyseur pour le développement rural : *« Le réseau doit avoir un rôle d'impulseur, de catalyseur des politiques »*

L'échange est le point le plus souvent revenu dans les réponses (**Voir annexe 2**). En effet, il a été cité dans 35,2% des questionnaires retournés. Il s'agit le plus souvent d'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs. Ces échanges permettent de mieux connaître chacun des acteurs, et de partager ses compétences : *« mieux connaître les problèmes, les attentes, les acteurs, les actions déjà réalisées, si elles ont fonctionné ou pas...pour agir plus efficacement sur notre territoire »*

Le décloisonnement vient en seconde position avec une fréquence de 27,8%. Il s'agit d'une finalité du FEADER, que les acteurs considèrent intéressante dans le cadre du RRR.

Le réseau rural pourrait développer de nouveaux partenariats entre les acteurs qui ne travaillaient pas ensemble jusque là. Les acteurs envisagent des partenariats ponctuels sur des projets identifiés.

Quant à la fonction de source d'information du réseau, Les acteurs aimeraient que chacun ait les mêmes informations sur tous les sujets. *« Ce qui est urgent est de pouvoir diffuser de l'information sur les fonds européens »*. *« Il faut faire attention à faire en sorte que l'ensemble des acteurs du réseau aient un même niveau de connaissance »*.

D'autres attentes ont été exprimées et qu'il faut aussi essayer de prendre en compte pour la construction du réseau rural bourguignon : une meilleure communication, la réflexion prospective, la mise en cohérence des actions,...

IV.3 : La pertinence de l'échelle régionale

57% des acteurs considère que l'échelle régionale du réseau est pertinente. Les raisons évoquées sont variées. Celles le plus souvent évoquées sont les suivantes :

- L'échelle régionale est l'échelle des financements et de la gestion des fonds publics,
- Elle est l'échelle de la décentralisation et de l'organisation territoriale,
- Elle permet une mise en cohérence territoriale,
- C'est à l'échelle régionale que l'on retrouve les décideurs,
- C'est une échelle commune à l'ensemble des acteurs (mêmes problématiques à résoudre, mêmes partenaires administratifs et financiers, même logique de développement,...

Cependant, d'autres échelles ont été énoncées par les acteurs.

Certains considèrent que l'échelle interrégionale peut elle aussi être une échelle pertinente (8% des réponses données). Cette réponse vient le plus souvent de structures ayant déjà un rayonnement interrégional, mais quelques structures travaillant à une échelle plus restreinte considèrent cet échelon intéressant : *« une synergie régionale, c'est déjà bien. C'est pertinent pour l'échange, mais il faut rester ouvert à l'interrégional »*. Cette échelle peut ne concerner qu'une partie des actions qui seront mises en oeuvre par le réseau régional : *« L'échelle est à gérer en fonction des types d'action »*.

On peut alors se demander de quelle échelle interrégionale il s'agit ? En effet, pour ce qui est du réseau des GAL, la Bourgogne se situe dans le Grand Est qui regroupe sept régions : La Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, ainsi que la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Mais la région se situe aussi en partie dans le Massif Central, qui regroupe six régions : l'Auvergne, le Limousin, le Midi-Pyrénées, le Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et la Bourgogne. Enfin l'interrégional peut se limiter au rapprochement Bourgogne et Franche-Comté, où certaines structures travaillent à cette échelle, ou bien au rapprochement avec les régions limitrophes à la Bourgogne.

D'autres acteurs estiment au contraire qu'il faut se concentrer davantage sur une échelle plus locale, le plus souvent départementale (8% des réponses). Ces réponses viennent principalement des structures à rayonnement départemental : *« une échelle départementale de proximité est nécessaire préalablement sinon on ne traite que des généralités qui ne s'appliqueront pas localement »*.

Cependant, quelques structures à plus grand rayonnement géographique d'action défendent l'idée de l'échelle local et territoriale : *« Il [le réseau] doit être à l'écoute de l'échelon local, et savoir ce qui s'y passe »* ; *« La pertinence c'est le pays. »* ; *« il est important que ce soit les territoires qui portent le réseau et le développent »*. L'appui sur les territoires et les bassins de vie est alors évoqué, puisqu'ils sont dans une logique de transversalité et de décroisement des acteurs sur un espace considéré.

Enfin, d'autres acteurs locaux considèrent par contre que le local n'est pas l'unique échelon à étudier : *« si on reste local, on est bocal »*.

IV.4 : Des propositions de thématiques

Il a été demandé aux acteurs de citer des thématiques, pas forcément en lien avec les enjeux du FEADER, qu'il serait intéressant de traiter dans le cadre du RRR. Bien que la plupart des acteurs proposent des thématiques en lien étroit avec leurs missions, la majorité des thématiques sont transversales et n'illustrent pas la logique de financement du FEADER. Le réseau rural permettrait de poser des problématiques du monde rural qui ne soient pas directement liées au financement des mesures du FEADER. (L'attractivité des territoires, relations rural/agriculture, l'enjeu du vieillissement sur les territoires ruraux, la gestion de la relation ville-campagne, l'adaptation aux changements climatiques, ...)

Ces thématiques faciliteront le décroisement des acteurs du monde rural au sein du réseau.

IV.5 : Les pistes pour le réseau rural bourguignon

IV.5.1 : Les facteurs à prendre en compte :

Les données collectées par les retours de questionnaire et les entretiens ont permis de définir les facteurs à prendre en compte pour la construction du réseau rural bourguignon, à savoir :

- Le réseau doit prendre en compte l'ensemble des acteurs concernés par le développement rural. Il ne doit pas être une nouvelle instance politique, mais un lieu de concertation technique des acteurs : il faut articuler le technique avec le politique pour une réelle efficacité ;
- Il ne rentre pas dans la logique des financements des mesures du FEADER ;
- Il ne doit pas être une contrainte de plus pour les acteurs, en termes de temps notamment ;
- Le réseau doit être opérationnel, et donc être force de proposition ;
- Il doit être mobile sur l'ensemble de la région : le développement rural ne se fait pas qu'à Dijon, il doit également prendre en compte les déplacements que cela implique pour les acteurs ;
- L'animation est indispensable à la dynamique interne du réseau, elle doit être neutre, légitime, autonome et visible pour les membres du réseau.
- Le réseau ne doit pas avoir de missions qui soient déjà en charge par d'autres structures ou réseaux existants. Il doit apporter une plus value aux acteurs tout en s'appuyant sur l'existant, être utile et efficace ;
- Beaucoup de points ont été cités sur ce que peut faire le réseau, dans des domaines variés. On ne pourra pas tout traiter dans le réseau, il faut fixer des priorités qui doivent intéresser l'ensemble des acteurs du développement rural. Il est important de clarifier le rôle du réseau ;
- Le réseau doit permettre de développer de nouvelles relations entre les acteurs, et ainsi favoriser de nouveaux partenariats ;
- L'entrée territoriale est à favoriser, dans l'esprit de transversalité, permettant de décloisonner les acteurs.
- Le réseau doit assurer un équilibre des rôles des acteurs. Il doit articuler les logiques descendante et ascendante ;
- Le réseau doit être ouvert aux évolutions, en termes de missions, de gouvernance,...

IV.5.2 : Les propositions d'architecture et de fonctionnement du réseau rural régional :

A partir de ce qui a pu être ressorti des enquêtes, plusieurs propositions d'architecture et de fonctionnement du réseau ont été présentées dans l'étude.

Ces propositions ont pris la forme de trois scénarios. Pour chaque scénario, les avantages et inconvénients ont été évoqués.

Ces trois scénarios sont :

- un réseau formel très institutionnalisé, à priorité régionale : ce scénario favorise une démarche descendante du réseau, les deux copilotes dirigent entièrement le réseau et l'orientent selon leurs besoins et leurs idées pour le développement rural. ;

- un réseau informel, à gestion souple, entièrement pris en main par les acteurs locaux. Ce schéma offre une souplesse par rapport aux contraintes que doivent gérer les acteurs (contraintes de temps et d'argent). Le réseau doit répondre aux besoins que les membres ont pu exprimer un moment donné, l'intervention du réseau est alors ponctuelle;

- un réseau qui assure l'équilibre entre les démarches ascendantes et descendantes. Les acteurs locaux du développement rural travaillent en partenariat avec les copilotes sur les actions à mener dans le cadre du réseau. Les décisions sont prises ensemble.

Une partie des propositions a été entièrement consacrée à l'animation du réseau rural. Ces propositions se sont basées sur les questions suivantes relatives à l'animation :

- quel rôle doit avoir l'animation?
- qui anime le réseau ?
- Faut-il une animation permanente ?
- Faut-il un animateur ou une équipe d'animation ?

Selon le scénario considéré, un type d'animation sera plus adapté. Pour chaque type d'animation envisagé pour le réseau, les points positifs et négatifs ont été présentés (*Voir annexe 3*).

Un élément de réflexion n'est pas à négliger pour la construction du réseau rural : il s'agit de la question de Leader dans le réseau rural. En effet, le réseau devra mettre en place des actions spécifiques pour les futurs GAL de la période 2007-2013. Il est important pour la suite de l'étude de réfléchir à la place des GAL dans le réseau.

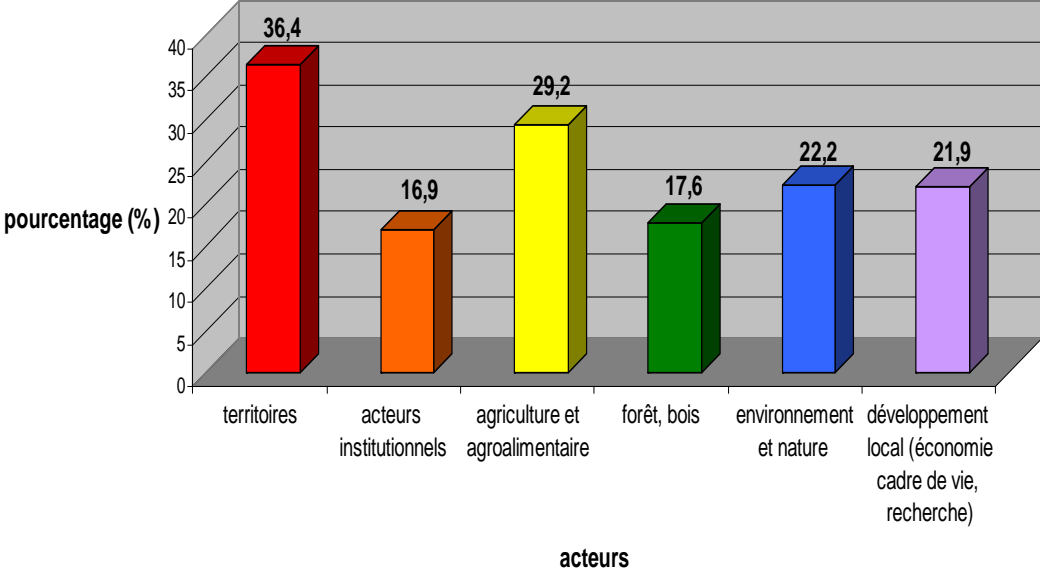
V : Les suites de l'étude : proposer un fonctionnement et une organisation du réseau rural bourguignon

Une première restitution de l'étude a eu lieu lors du dernier comité de suivi FEADER, le 22 novembre 2007. Ce comité a été l'occasion de présenter d'une part le réseau rural national, et l'étude menée préalablement à la mise en œuvre du réseau rural bourguignon d'autre part. Ceci a permis de recueillir des points de vue des acteurs locaux. En effet, les copilotes sont soucieux d'établir un réel travail partenarial avec les acteurs locaux pour la construction du réseau.

Il est prévu d'organiser un séminaire de lancement du réseau rural bourguignon à la fin du premier semestre 2008, où il sera proposé un plan d'action et une organisation du réseau rural bourguignon.

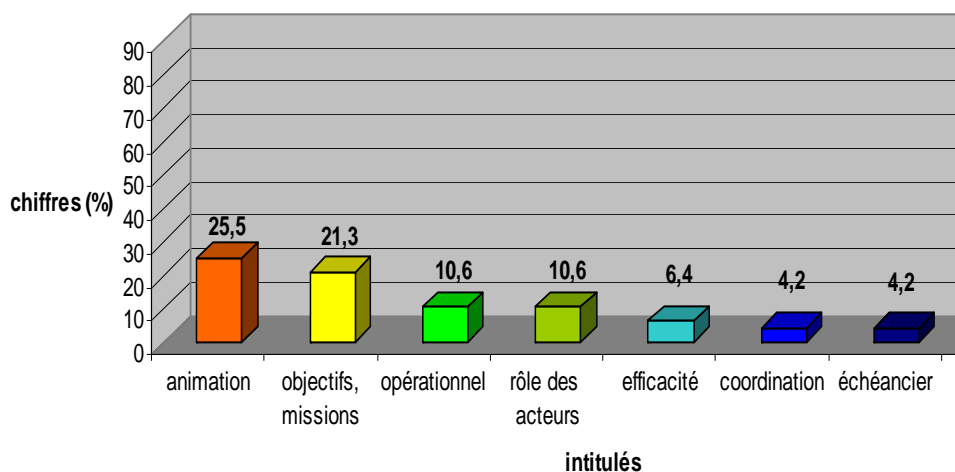
Annexe 1 : Taux de participation des acteurs consultés par domaine d'activité

Les retours au questionnaire

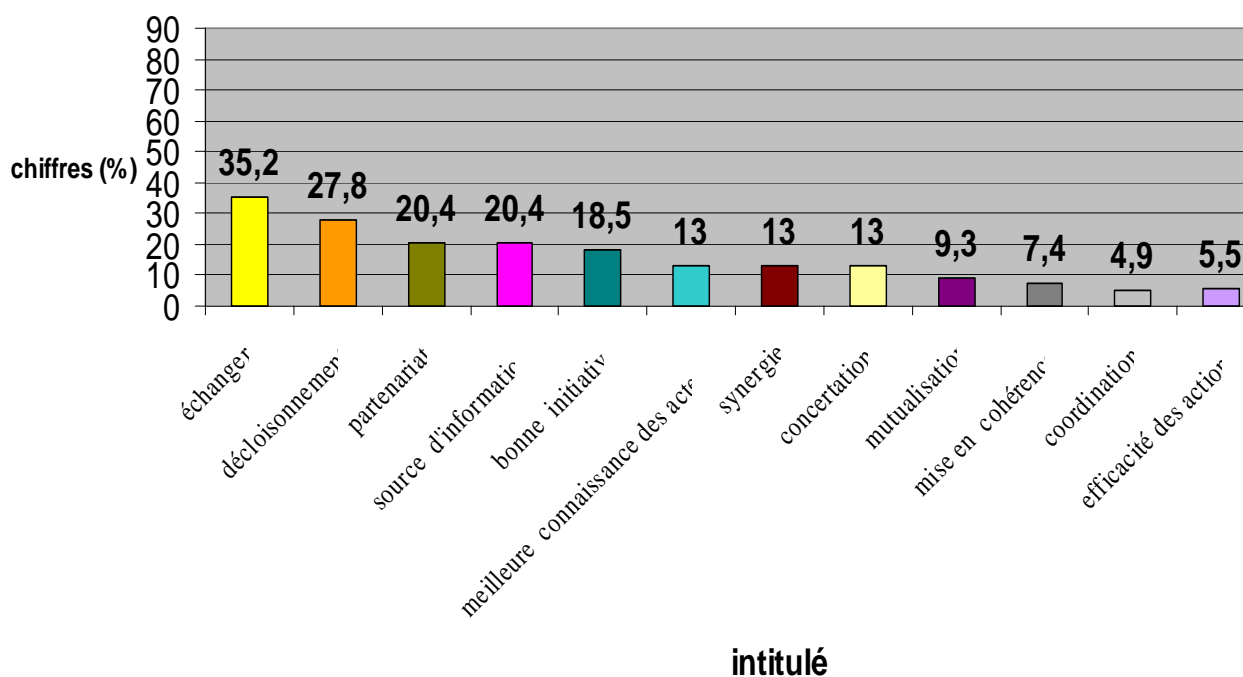


Annexe 2 : Les principales conditions et attentes exprimées par les acteurs pour la construction du réseau rural bourguignon

Les conditions



Ce qu'attendent les acteurs du réseau



Annexe 3 : Quelle animation pour le réseau rural bourguignon ?

La première question à se poser est de savoir quel rôle doit jouer l'animation dans le réseau rural. Il s'agit d'un rôle phare dans le bon fonctionnement et la dynamique du réseau. Pour cela, l'animation doit remplir plusieurs missions :

- organiser des réunions (assemblée générale ou groupe de travail) ;
- animer ces réunions ;
- rédiger les comptes-rendus ;
- diffuser l'information auprès des membres du réseau ;
- être le réceptacle des demandes de chacun des acteurs, en terme de formations, de thématiques à traiter,...
- être force de proposition quant à l'objet des réunions, les thématiques à traiter, les rencontres à organiser.

Qui anime le réseau ?

- Une structure extérieure au RRR :

Il peut s'agir d'un cabinet d'études ou bien d'une structure hors région Bourgogne.

Avantage : regard neuf sur le RRR et les acteurs qui le compose. L'animation peut alors être matière d'innovation dans les thématiques et les réunions prévues.

Inconvénient : ce genre d'animation demande des moyens financiers, il faut être sur que le RRR puisse supporter ces charges.

- Un des membres du RRR :

« Ce n'est peut-être pas la peine de chercher ailleurs si on a déjà ce qu'il faut dans le réseau ».

Avantage : La structure animatrice connaît le contexte régional en tant qu'acteur et comprend mieux les besoins et difficultés des acteurs.

Inconvénient : La question de la légitimité de la structure animatrice pourra être source de désaccord entre l'ensemble des membres du réseau.

Il peut être envisagé une « animation tournante » entre les membres du réseau. Ce dernier cas part du principe volontariste des acteurs à bien vouloir animer le réseau.

- La création d'un centre de ressources :

Avantage : La création d'une nouvelle structure, légitime pour les copilotes, permettra au réseau d'être plus visible par les acteurs.

Inconvénient : Cela demande des moyens. Il peut y avoir une crainte de créer une nième structure et d'en faire une usine à gaz.

Un animateur unique ou une animation collective ? :

- Une seule personne :

Avantage : cette personne centralise toutes les informations du RRR et est l'interlocuteur unique des acteurs membres du réseau.

Inconvénient : l'animation peut demander une charge de travail importante, selon la fréquence des réunions et l'organisation du réseau, qui peut être difficile à remplir pour une seule personne. De plus, la diversité des thématiques du réseau suppose que l'animateur soit compétent sur toutes ces thématiques, en plus d'être compétent en matière d'animation.

- une équipe d'animation,

Chaque animateur a ses propres domaines de compétence en matière de thématiques. Tous les animateurs regroupent ensemble tous les sujets qui peuvent être traités au sein du RRR.

Avantage : la charge de travail est réduite pour chacun.

Inconvénient : le réseau se retrouvera plus ou moins cloisonné puisque les animateurs ne se retrouveront finalement qu'avec les mêmes interlocuteurs. Un travail de communication est alors à faire au sein de l'équipe d'animation, mais le décloisonnement ne se réalisera pas auprès des acteurs bourguignons.

- une seule personne mais en coanimation ponctuelle avec les membres du réseau :

L'animateur sera très compétent en matière d'animation, mais sera très généraliste pour les connaissances thématiques : « *Il faudra avoir surtout des qualités très fortes d'animation, et ne pas être compétents dans les différents domaines* ». L'animateur fait donc appel à des intervenants compétents sur la thématique à traiter, en tant que prestataires. Ces intervenants sont les membres du réseau qui peuvent apporter la compétence thématique à l'animation. Cela permet aux acteurs d'être plus impliqués dans la dynamique du réseau. De plus les moyens requis restent réduits, en comparaison avec l'option précédente.